



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET
DE SPORTS
SOUS-MARINS



FICHE GUIDE

Organisation d'une sortie

Août 2022

Tout licencié, quelque soit son niveau, peut proposer l'organisation d'une sortie. Ce document vous aidera à sa mise en place.

Questions à se poser et points à prévoir :

- **Quel type de sortie ?**
 - Sortie formation ?
 - Combien de plongées par jour ?
 - Y aura-t-il de la formation en salle ? Besoin d'un équipement ? (Vidéoprojecteur, écran, tableau ...)
 - Sortie expo ? (Quel niveau minimum requis ?)
 - Scaphandre, apnée, bio, photo-vidéo, randonnée palmée, souterraine... ?

- **Quel public ?**
 - Plongeurs du club uniquement
 - Plongeurs et non plongeurs
 - Mineurs
 - Majeurs uniquement ?

- **Où et quand ?**
 - Quelle destination France - Étranger ? Mer - lac - carrière- rivière ? Eau chaude ou eau froide ?
 - Quelle période, vacances scolaires - hors vacances scolaires ?
 - A quel moment dans la saison ?
 - Combien de temps, week-end, week-end prolongé, semaine ?

- **Diffusion, information:**
 - Inscriptions papier ou numérique via une plateforme ex. « Google form » « Doodle form »... ?
 - Comment diffuser, mail, affichage, site internet, réseaux sociaux ?
 - Prévoir une « check-list » ?

- **L'encadrement :**
 - Ai-je un DP ? P5 ou E1 minimum avec ou sans la qualif Nitrox/Trimix.
 - DP club, CoDep... ou la structure d'accueil nous impose son DP ?
 - Quel niveau d'encadrement est nécessaire ? E1, P4, E2, E3 ou E4 ou autre en fonction de la nature de la sortie (Bio, Souterraine, Photo-Vidéo, Apnée, Randonnée palmée...)
 - Combien d'encadrants nécessaires ? (Club, CoDep, CoReg, Com ou local)

- **Le budget :**
 - Quel budget ? => prévisionnel à prévoir ; acompte à demander pour engagement ; conditions et critères pour annulation / remboursement à déterminer
 - Les encadrants défiscalisent-ils leurs frais ou se font-ils rembourser ? (Prévoir fiche adaptée)
 - Que propose le club/CoDep... si un ou plusieurs de ses encadrants ne sont pas imposables ?
 - La structure d'accueil a-t-elle un tarif spécial « encadrants » ou une gratuité pour 1 ou plusieurs cadres ?

- **La structure et la logistique :**
 - Club associatif, SCA ?
 - Faut-il prévoir l'hébergement ?
 - Faut-il prévoir les repas ?
 - La structure d'accueil propose-t-elle de l'hôtellerie, hébergement et de la restauration ?
 - N'est-il pas plus simple de passer par une agence ? Quels en sont les avantages/les inconvénients ?
 - Matériel à prévoir : club, perso et/ou location
 - Y a -t-il du Nitrox - Trimix ?
 - La structure accepte -t-elle les recycleurs ? Si oui, y a-t-il de l'O² à disposition ?

- **Autres :**
 - Qui peut m'aider et comment choisir l'équipe d'organisation ? (moniteur, formateur, trésorier, autre)
 - Réunions d'informations : dates, bilan, encaissement, orga, distribution des tâches ? Date limite d'inscription / d'encaissement des arrhes et somme totale
 - Faut-il prévoir une date pour la distribution et récupération du matériel prêté ?
 - Faut-il prévoir un tableur pour la gestion des inscriptions, des demandes particulières et des paiements ?
 - Comment se feront les paiements, avec des arrhes/sans arrhes, chèque ou virement ?
 - Quelles sont les conditions d'annulation et de remboursement ?

- Que mettre dans la fiche de renseignement et d'inscription, très détaillée ou pas ? => Si c'est une sortie club, celui-ci le possède déjà des informations sur la fiche d'inscription de début de saison. Puis-je en avoir l'accès pour éviter les doublons ?

En premier lieu déterminer le nombre d'encadrants partants pour cette sortie, dans le même temps, connaître la nature de la sortie.

S'organiser très tôt pour trouver une destination surtout si vous prévoyez la sortie sur une période de vacances scolaires ou les longs week-ends du printemps.

Passer par une agence peut être très confortable pour l'organisateur et fortement recommandé si vous partez à l'étranger.

Une fois que vous avez déterminé, la date, le lieu et que vous avez des devis, vous pouvez faire la fiche d'informations et d'inscription.

Votre fiche d'information sera, dans la mesure du possible, très détaillée, là aussi gain de temps. Quelles informations complémentaires seront demandées si les participants sont des licenciés club ou si c'est une organisation CoDep, CoReg ou nationale ?

Cela évite d'avoir à répondre aux questions que pourraient se poser les futurs participants. Si toutefois il y a des questions vous pouvez vous référer à la fiche et préparer la réponse en disant « que la réponse se trouve dans la fiche » !

Vous pouvez diffuser maintenant en n'oubliant pas de mettre les dates butoirs, celles imposées par la structure d'accueil et aussi celles liées au fonctionnement du club, CoDep...

Votre sortie est lancée, vous pouvez profiter maintenant.